

Séance du lundi 21 mai 2012
Date de Convocation : mardi 15 mai 2012
Nombre de Conseillers en exercice : 43

N° 2012.05.15 - Finances - Exercice 2012 - Affectation de subventions

Présents :

Michel FONTAINE, Monique DUTHU, Nadia OULED SALEM, Pascal BORG, Claudie SAINT ANDRE, Alain BONTEMPS, Denise DARBON, Benjamin ZIZIEMSKY, Françoise COURTINE, Yves GAUTHIER, Bernadette CONSTANS, Philippe BERNIGAUD, Françoise BOZON, Xavier BRETON, Philippe BRICARD, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Charlotte DOMINJON, Raphaël DURET, Jean-Marc GERLIER, Bernard GUILLEMAUT, Nicole GUILLERMIN, Guylain HERVE, Jean LECLAIR, Suzane MOCCOZET, Thierry MOIROUX, Evelyne NOLL-FONTENILLE, Elisabeth PASUT, Huguette PEISSET, Christian PORRIN, Véronique ROCHE

Excusés ayant donné procuration :

Jean-François DEBAT à Alain BONTEMPS, Nicole BARREAU à Nadia OULED SALEM, Jean-Michel BLANC à Xavier BRETON, Patrick BLANCSUBÉ à Sylviane CHENE, Pascale BONNET SIMON à Pascal BORG, Abdallah CHIBI à Michel FONTAINE, Véronique COLLET à Evelyne NOLL-FONTENILLE, Sébastien GUERAUD à Raphaël DURET, Jean-Paul RODET à Claudie SAINT ANDRE, Caroline ROHRHURST à Véronique ROCHE

Absents :

Guillaume LACROIX, Emeric THUILLIEZ

Secrétaire de séance : Vasilica CHARNAY

Rapporteur : Thierry MOIROUX

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Il est rappelé que sur le tableau des subventions, annexé aux documents budgétaires, figurent la dénomination et le montant des subventions affectées à certains organismes (dont l'octroi est soumis ou non à la réalisation d'une condition), mais également les crédits prévus au budget sur le compte 20421, 6574 et 6742 mais non affectés, dans l'attente d'une décision du conseil municipal.

Motivation et opportunité de la décision

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée :

- 1) de procéder à une attribution complémentaire,
- 2) de libérer les crédits affectés à des organismes en cas de non-réalisation de la condition d'attribution de la subvention,
- 3) de modifier les subventions votées par délibérations du conseil municipal des 30 janvier et 12 mars et 23 avril 2012 tel que ces opérations figurent dans l'état annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,

VU le budget de l'exercice, chapitre 204 "subventions d'équipement versées", article 20421 "subventions d'équipement aux personnes de droit privé - biens mobiliers, matériel et études", chapitre 65 "autres charges de gestion courante", article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et organismes privés" et chapitre 674 "subventions de fonctionnement exceptionnelles", article 6742 "subventions exceptionnelles d'équipement",

VU le tableau des subventions annexé aux documents budgétaires faisant mention des organismes bénéficiaires, des montants affectés et des sommes restant à affecter,

VU les avis favorables émis par les commissions :

- finances, administration générale, technologies et communications du 10/05/12
- affaires culturelles du 29/03/12
- mixte action sociale - petite enfance / personnes handicapées et liens intergénérationnels du 03/11/11
- action éducative et jeunesse du 12/10/11, 02/11/11 et 04/04/12
- relations internationales du 26/04/12
- politique de la ville et démocratie locale du 01/12/11 et 09/01/12

CONSIDÉRANT l'opportunité de procéder à une modification dans les subventions affectées ainsi qu'à une attribution complémentaire,

A L'UNANIMITE 41 voix

ADOpte le tableau des subventions annexé aux documents budgétaires modifié conformément à l'état annexé à la présente délibération

Impacts financiers

En fonctionnement et en investissement : affectation de crédits déjà prévus au budget.

Pour ampliation,
Pour le Maire
et par délégation

Acte reçu le 24 mai 2012
par la Préfecture de l'Ain,
Notifié ou publié conformément à la réglementation
le 29 mai 2012

Pour le Maire
et par délégation,

AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS MAI 2012

¹ Conditions d'octroi : le montant des subventions ainsi annoté peut être inférieur au montant indiqué, voir nul, selon la réalisation de la condition

BUDGET VILLE

IMPUTATION	ORGANISMES	MONTANT	OBSERVATIONS
20421-30-41	CAMERA CLUB BRESSAN	500,00	Acquisition matériel ¹ – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
20421-30-41	IMMATERIELS ASSOCIES	500,00	Acquisition ordinateurs portables ¹ – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-023-05	COMITE DES BONS ENFANTS	3 500,00	Réalisation de l'activité – Commission finances du 10.05.12
6574-023-05	COMITE DES FETES	5 500,00	Réalisation de l'activité – Commission finances du 10.05.12
6574-024-05	COMITE DES BONS ENFANTS	1 000,00	Compensation tarifaire 4ème rassemblement des camping-cars à Ainterexpo du 11 au 13.05.12 – Commission finances du 10.05.12
6574-94-05	COMITE DES FETES	9 000,00	Organisation du concours de volailles 2012 -Commission finances du 10.05.12
6574-523-06	BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	2 000,00	Facilitation de la gestion informatique – Commission mixte santé-personnes handicapées du 03.05.12
6574-523-06	CROIX ROUGE FRANCAISE	2 000,00	Facilitation de la gestion informatique – Commission mixte santé-personnes handicapées du 03.05.12
6574-523-06	EPICERIE SOLIDAIRE	5 000,00	Subvention exceptionnelle – Commission mixte santé-personnes handicapées du 03.05.12
6574-523-06	PLATEAU (LE) Association	32 000,00	Réalisation de l'activité - Commission mixte action sociale-petite enfance/santé, personnes handicapées et liens intergénérationnels du 03/11/11
6574-523-06	RESIDENCE ACCUEIL JEUNES LES 3 SAULES	12 000,00	Réparation matériels divers dont 4000 € conditionnés à l'évolution de la situation de la résidence ¹ – Commission mixte action sociale et petite enfance et santé-personnes handicapées liens intergénérationnels du 03.05.12
6574-20-11	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	3 000,00	Printemps des écritures ¹ – Commission action éducative et jeunesse du 02.05.12
6574-213-11	ECOLE NOTRE DAME	96,00	Prise en charge par la Ville du coût des spectacles éléphantillages à raison de 2 € par élève présent pour le 2ème trimestre 2011/2012 (régularisation) ¹ Commission « action éducative et jeunesse du 12/10/11 »
6574-213-11	ECOLE SAINT LOUIS	50,00	Prise en charge par la Ville du coût des spectacles éléphantillages à raison de 2 € par élève présent pour le 2ème trimestre 2011/2012 (régularisation) ¹ Commission « action éducative et jeunesse du 12/10/11 »

AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS MAI 2012

6574-213-11	ECOLE SAINTE MARIE	46,00	Prise en charge par la Ville du coût des spectacles éléphantillages à raison de 2 € par élève présent pour le 2ème trimestre 2011/2012 (régularisation) ¹ Commission « action éducative et jeunesse du 12/10/11 »
6574-213-11	INSTITUT DES JEUNES SOURDS	12,00	Prise en charge par la Ville du coût des spectacles éléphantillages à raison de 2 € par élève présent pour le 2ème trimestre 2011/2012 (régularisation) ¹ Commission « action éducative et jeunesse du 12/10/11 »
6574-213-11	O.C.C.E.	-536,10	Participation aux crédits scolaires – Commission action éducative et jeunesse du 12.10.11 – libération de crédits pour autres affectations
6574-213-11	O.C.C.E.	300,00	Projet fresque – Commission action éducative et jeunesse du 04.04.12
6574-423-11	UDCSF	-5 000,00	Accompagnement scolaire ¹ - Commission action éducative et jeunesse du 02.11.11
6574-423-11	ULCSF	5 000,00	Accompagnement scolaire ¹ - réaffectation
65737-30-41	CENTRE HOSPITALIER DE BOURG EN BRESSE	1 500,00	Culture à l'hôpital – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	AMIS DE ROGER VAILLAND	1 000,00	Réalisation de l'activité – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	ARCANE PROD	500,00	22 courts métrages ¹ – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	ART ET MUSIQUE D'AMBRONAY	15 000,00	Concert Brou et festival 2012 ¹ – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	CAMERA CLUB BRESSAN	500,00	Réalisation de l'activité – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	COMPAGNIE ARNICA	700,00	Spectacle de marionnettes ¹ – Commission des affaires culturelles du 29.03.12
6574-30-41	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	10 100,00	Printemps des écritures ¹ – Commission culture et relations internationales du 26.04.12
6574-422-54	ACMEB	1 000,00	Réalisation de l'activité - Commission politique de la Ville et démocratie locale du 01.12.11
6574-422-54	AR'DCOR	1 700,00	Projet événement jeunesse prévu le 27.04.12 - Déambulation de danseurs urbains devant les Lycées ¹ – Commission politique de la Ville et de la démocratie locale du 9.01.12
6574-422-54	ECOLE DES TECHNIQUES ET ARTS DU CIRQUE	4 000,00	Projet événement-jeunesse « YAMAKASI » acrobates ¹ - Commission Politique de la Ville et de la Démocratie locale du 9/01/12
6574-422-54	JURIST JEUNES	240,00	Réalisation de l'activité - Commission politique de la Ville et démocratie locale du 01.12.11
	TOTAL	112 207,90	

AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS MAI 2012

¹ Conditions d'octroi : le montant des subventions ainsi annoté peut être inférieur au montant indiqué, voir nul, selon la réalisation de la condition

BUDGET EAU

IMPUTATION	ORGANISMES	MONTANT	OBSERVATIONS
6742-26	AFRI CARRIAT	2 000,00	Coopération loi OUDIN – Projet à TOUAMA au Maroc
	TOTAL	2 000,00	